

REPUBLIQUE FRANCAISE



Commune de Les Pilles

dossier n° DP 026 238 15 N0010

date de dépôt : 02 novembre 2015

demandeur : Madame PIOLET MILHAUD
Yesenia

pour : Installation d'une serre de production
maraîchère

adresse terrain : lieu-dit Les Tuilières, à Les
Pilles (26110)

ARRÊTÉ 136-2015
**de non-opposition à une déclaration préalable
au nom de l'État**

Le maire de Les Pilles,

Vu la déclaration préalable présentée le 02 novembre 2015 par Madame PIOLET MILHAUD Yesenia demeurant 160B Montée du vieux village, Aubres (26110);

Vu l'objet de la déclaration :

- pour Installation d'une serre de production maraîchère ;
- sur un terrain situé lieu-dit Les Tuilières, à Les Pilles (26110) ;
- pour une surface de plancher créée de 120 m² ;

Vu le code de l'urbanisme ;

Vu l'avis favorable de Commission Départementale de la Préservation des Espaces Naturels, Agricoles et Forestiers en date du 12/11/2015 ;

Vu l'avis favorable du Maire ;

Vu l'avis favorable du Directeur Départemental des Territoires ;

ARRÊTE

Article 1

Il n'est pas fait opposition à la déclaration préalable.

Fait à Les Pilles, le 21 DEC. 2015

Le maire, **Le Maire, André BALANDREAU**